



Agir pour
la biodiversité



**Synthèse des données et mise à jour des préconisations dans
le cadre de la labellisation Refuge LPO Pré des Anglais de
Saint-Germain au Mont d'Or**

Année 2025



**Saint-Germain
au Mont-d'Or**

REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Rédaction	Eloïse SOUCHE, chargée de mission
Relecture et validation	Camille TIPHINE

STRUCTURES

Réalisé par :

LPO Auvergne-Rhône-Alpes DT Rhône

Adresse : 100 rue des Fougères 69009 Lyon

Tél : 04.37.61.05.06 (standard régional)

Email : rhone@lpo.fr



**Agir pour
la biodiversité**

CREDITS PHOTO

Fabien Dubois, Lucas Pfiffner, Eloïse Souche

SOMMAIRE

1. CONTEXTE	5
2. METHODOLOGIE.....	6
3. SYNTHÈSE DES RESULTATS D'INVENTAIRES.....	6
3.1. ORTHOPTERES.....	6
3.2. Papillons.....	9
3.3. Odonates.....	11
3.4. Autres invertébrés.....	12
3.5. Reptiles et amphibiens	12
4. DISCUSSION DES RESULTATS.....	13
5. PRECONISATIONS DE GESTION	13
5.1. Gestion de la végétation.....	13
5.2. Haies sèches	15
5.3. Gestion de la mare et de ses abords.....	16
5.3.1. Aménagement complémentaire : l'Hibernaculum.....	18
5.4. Signalétique pour préserver la petite faune	19
5.5. Synthèse des aménagements préconisés	19

TABLE DES IMAGES

Figure 1. Criquet blafard ©Eloïse Souche.....	8
Figure 2. Phanéroptère méridional ©Eloïse Souche.....	8
Figure 3. Mélitée des Mélampyres/de Fruhstorfer (à gauche) et Origan dans les talus (à droite).....	11
Figure 4. Orthétrum réticulé ©Eloïse Souche.....	11
Figure 5. Grenouille de type verte ©Eloïse Souche.....	12
Figure 6. Bande refuge ©FIBL, Lucas Pfiffner	14
Figure 7. Schéma de fauche centrifuge.....	14
Figure 8. Haie sèche ©Fabien Dubois.....	15
Figure 9. Schéma d'un abri à hérisson pouvant être intégrer à la haie sèche	16
Figure 10. La mare du refuge en juillet 2025 (à gauche) et Hespérie de l'Alcée sur Menthe aquatique (à droite) ©Eloïse Souche	17
Figure 11. Exemples d'hibernaculum.....	18
Figure 12. Exemple de panneau d'avertissement.....	19
Figure 13. Carte des aménagements préconisés	19

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1. Orthoptères observés en 2025.....	6
Tableau 2. Papillons observés en 2025.....	9
Tableau 3. Autres invertébrés observés en 2025.....	12

1. CONTEXTE

Le refuge LPO du Pré des Anglais est situé dans la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, entre le bourg et la gare. Il occupe un vaste espace de prairie, d'un peu moins de deux hectares, qui doit son nom à un camp installé par l'armée britannique entre 1917 et 1919 et qui servait de halte aux combattants en transit par voie de chemin de fer entre les fronts italiens ou français ou entre les ports méditerranéens et le nord de la France, la commune disposant d'une vaste gare de triage.

La prairie, orientée nord-sud et en pente douce, constitue aujourd'hui un espace vert. Elle est bordée à l'ouest par l'avenue du 2^e Spahis, à l'est par le quartier de la Mendillonne, au nord par la gare et au sud par la mairie. À l'extrémité nord, un bassin d'orage occupe le point le plus bas, tandis qu'une aire de jeux est installée au sud. Un cheminement traverse le site dans sa longueur, complété par des allées périphériques qui laissent un large espace central en herbe.

Bien que le site soit globalement très ouvert, des arbres et arbustes en bordure viennent structurer et diversifier les habitats, renforçant ainsi son intérêt écologique.

Le site est labellisé refuge LPO depuis 2022 et depuis lors, il a fait l'objet de plusieurs aménagements : plantations d'arbres et d'arbustes, création d'une mare, d'une spirale aromatique, conservation de prairies en fauche tardive sur une grande proportion du site. Un premier inventaire de l'avifaune a été réalisé en 2023.

Cette année, les inventaires se sont principalement concentrés sur les insectes, en particulier les insectes prairiaux, et notamment les orthoptères. Ces derniers sont de véritables indicateurs de la qualité de la gestion des sites. En effet, leur abondance mais également leur richesse spécifique sont étroitement liées aux pratiques de gestion écologique et à la diversité des habitats présents. Par ailleurs, les insectes constituent un maillon essentiel de la chaîne alimentaire, servant de ressource nutritive à de nombreuses autres espèces, notamment les oiseaux et les mammifères. Une attention a également été portée au suivi de la mare.

2. METHODOLOGIE

L'inventaire a fait l'objet de trois passages sur le site :

- 15 juillet
- 21 juillet
- 26 août

Deux passages ont été réalisés en journée et un de nuit, dans des conditions météorologiques optimales (bonne température, pas ou peu de couverture nuageuse, pas de vent).

Les prospections diurnes ont été menées à l'aide d'un filet fauchoir et d'un filet à papillons, permettant de capturer et d'identifier les insectes présents dans les différents milieux.

La prospection nocturne, quant à elle, a été effectuée à l'aide d'un détecteur d'ultrasons permettant de repérer certaines espèces dont les stridulations, souvent émises la nuit, ne sont pas toujours audibles à l'oreille humaine.

Tous les contacts avec la faune sauvage, visuels et acoustiques ou indices de présence, ont été notés sur l'application NaturaList qui géolocalise les données et alimente la base de données faune-aura de la LPO.

3. SYNTHÈSE DES RESULTATS D'INVENTAIRES

3.1. ORTHOPTERES

Le tableau suivant dresse la liste des espèces d'orthoptères observées sur le refuge :

Tableau 1. Orthoptères observés en 2025.

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>
Criquet des Bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>
Criquet pansu	<i>Pezotettix giornae</i>
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>
Decticelle chagrinée	<i>Platycleis albopunctata</i>
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>
Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>

Au total, 13 espèces ont été recensées en 2025. Il s'agit d'espèces relativement communes ; toutefois, leur forte abondance sur l'ensemble du refuge témoigne de conditions favorables et d'une gestion particulièrement adaptée à leur maintien et à leur développement.

On peut classer ces espèces en différents cortèges, caractérisés par leurs préférences écologiques :

Les prairies et les talus constituent le milieu le plus représenté sur le refuge. Ces zones sont fauchées tardivement, permettant ainsi aux espèces qui leur sont associées de compléter l'ensemble de leur cycle biologique. La végétation, d'une hauteur moyenne à haute, est plutôt sèche et bien exposée. Elle accueille ainsi tout un cortège d'espèces thermophiles comme le **Criquet blafard**, le **Criquet mélodieux** et le **Criquet pansu**, qui sont les 3 espèces dominantes du site. La **Decticelle chagrinée** a également été contactée au détecteur d'ultrasons. Cette sauterelle fréquente habituellement les pelouses sèches ainsi que les prairies maigres, et se dissimule notamment dans les « trouées », au plus près du sol.



Figure 1. *Crique blafard* ©Eloïse Souche

Quelques zones de prairie aux conditions stationnelles plus fraîches, notamment au niveau du bassin d'orage, abritent des espèces liées aux milieux plus mésophiles comme le *Crique des pâtures*, le *Crique vert-échine* ou encore la *Decticelle bariolée*.

Les pelouses dégradées, à végétation clairsemée accueillent quant à elles le *Caloptène italien*, un crique aux ailes rouges affectionnant les zones de sol nu ou pierreuses.

Enfin, certaines espèces sont principalement associées aux haies et aux autres milieux arbustifs ou arborés comme la *Leptophye ponctuée*, le *Grillon d'Italie*, la *Grande Sauterelle verte* ou encore le *Phanéoptère méridional*.



Figure 2. *Phanéoptère méridional* ©Eloïse Souche

À ce jour, aucun représentant du genre *Tetrix* – généralement associé aux habitats humides comme les berges de mares – n'a encore été observé.

3.2. PAPILLONS

Le tableau suivant dresse la liste des papillons observés en 2025 :

Tableau 2. Papillons observés en 2025

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Groupe
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	Papillons de jour
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	Papillons de jour
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	Papillons de jour
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	Papillons de jour
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	Papillons de jour
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	Papillons de jour
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	Papillons de jour
Mélitée des Mélampyres/de Fruhstorfer	<i>Melitaea athalia/ celadussa</i>	Papillons de jour
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	Papillons de jour
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	Papillons de jour
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	Papillons de jour

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Groupe
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	Papillons de jour
Souci	<i>Colias crocea</i>	Papillons de jour
Arlequinette jaune	<i>Acontia trabealis</i>	Papillons de nuit
Doublure jaune	<i>Euclidia glyphica</i>	Papillons de nuit
Pyrale pourprée	<i>Pyrausta purpuralis</i>	Papillons de nuit

On observe une belle diversité de papillons malgré une période d'inventaire relativement courte. En effet, un inventaire exhaustif nécessiterait plusieurs passages répartis d'avril à août, afin de couvrir l'ensemble de la période de vol des différentes espèces. Dans notre cas, les relevés - principalement axés sur les orthoptères rappelons-le - ont été réalisés en juillet et août, c'est-à-dire en fin de saison pour de nombreux papillons. Les résultats sont donc partiels mais n'en demeurent pas moins intéressants. Ce sont **16 espèces de papillons**, dont 13 de papillons de jour qui ont été inventoriés.

Les papillons sont attirés par les fleurs mellifères, nombreuses et diversifiées dans les zones de prairies, et notamment par l'origan, apprécié des pollinisateurs.



Figure 3. Mélitée des Mélampyres/de Fruhstorfer (à gauche) et Origan dans les talus (à droite)

3.3. ODONATES

Aucun indice d'autochtonie (reproduction sur site) n'a été relevé au niveau de la mare : aucun accouplement ni aucune ponte n'ont été observés, et aucune exuvie n'a été détectée.

En revanche, le Sympétrum strié *Sympetrum striolatum* a été observé. Cette libellule opportuniste fréquente volontiers les mares, même récemment créées. Elle peut se reproduire dans tout type de point d'eau stagnant à légèrement courant, bien ensoleillé (mares, marécages, étangs, bassins artificiels...), dès lors que quelques plantes hélophytes sont présentes. Un Orthétrum réticulé *Orthetrum cancellatum* a également été observé sur le refuge.



Figure 4. Orthétrum réticulé ©Eloïse Souche

3.4. AUTRES INVERTEBRES

Le tableau suivant dresse la liste des autres invertébrés observés en 2025 :

Tableau 3. Autres invertébrés observés en 2025

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Groupe
Argiope frelon	Argiope bruennichi	Araignées
Coccinelle à sept points	Coccinella septempunctata	Coléoptères

3.5. REPTILES ET AMPHIBIENS

De nombreux Lézards des murailles *Podarcis muralis*, dont plusieurs individus juvéniles, ont été observés en 2025. L'alternance d'espaces dégagés et ensoleillés avec des zones herbeuses plus hautes constitue un habitat particulièrement favorable à l'espèce.

La mare est par ailleurs déjà colonisée par des Grenouilles de type verte *Pelophylax sp.*



Figure 5. Grenouille de type verte ©Eloïse Souche

4. DISCUSSION DES RESULTATS

De manière globale, l'abondance d'orthoptères sur le refuge est importante. Bien que situé dans un contexte périurbain et soumis à divers usages, le refuge du Pré des Anglais offre une surface relativement vaste bénéficiant d'une gestion écologique, constituant ainsi un petit réservoir de biodiversité pour de nombreux insectes. La diversité des habitats et micro-habitats présents, dont certains sont issus d'aménagement récents (prairies maigres, mésophiles, pelouses rases, mare, haies, arbustes, spirale en pierre sèche) offre de nombreuses opportunités pour le maintien d'une richesse spécifique élevée.

L'inventaire des insectes réalisé en 2025, principalement centré sur les orthoptères, n'est donc pas exhaustif, mais révèle déjà une diversité spécifique significative au sein des espèces prairiales.

5. PRECONISATIONS DE GESTION

De nombreuses préconisations émises lors de la synthèse de 2023 ont été mises en œuvre au cours des deux dernières années, notamment la création d'une mare, la plantation d'arbustes et l'aménagement d'une spirale en pierre sèche. La mise en place d'une gestion différenciée, avec notamment le maintien d'une large surface en fauche tardive, mérite d'être soulignée et encouragée. Les effets positifs de ces actions sur la biodiversité sont d'ores et déjà constatés.

Les préconisations actuelles sont donc mises à jour en conséquence.

5.1. GESTION DE LA VEGETATION

Le Pré des Anglais constitue un ensemble paysager très homogène, principalement composé de prairies. Les recommandations de gestion visent donc à entretenir cet espace de manière à préserver au maximum ses qualités écologiques, tout en tenant compte des différents usages du site. Il semble que plusieurs zones, correspondant à différents modes de gestion, aient déjà été définies. En particulier, une large portion du site est actuellement gérée en fauche tardive, un mode de gestion qu'il convient de maintenir.

- Dans ces zones « préservées », la gestion optimale consiste donc à réaliser une **fauche annuelle tardive** en octobre. Cette dernière permet de laisser l'ensemble

de la végétation et de la faune invertébrée réaliser son cycle vital complet. En outre, une prairie haute conserve de l'humidité près du sol et limite le dessèchement hivernal. Si une fauche devait être réalisée plus précocement, il est essentiel de maintenir des bandes ou ilots refuges de quelques m² non fauchés à proximité.

- Les zones à plus forte fréquentation peuvent être tondues deux fois par an, en août et en octobre, en maintenant également, dans l'idéal, des bandes ou ilots refuges à proximité.



Figure 6. Bande refuge ©FIBL, Lucas Pfiffner

- La hauteur de coupe doit être fixée à **10 centimètres** minimum. Dans la mesure du possible, on tentera de réaliser les fauches par temps ensoleillé, pour avoir un produit de fauche bien sec. On déposera les produits de fauche en tas pour constituer des habitats pour la microfaune, en des lieux à définir.
- On réalisera une fauche « *sympa* » centrifuge, permettant de limiter l'impact mécanique de la fauche sur la petite faune. Le parcours de fauche se fait donc de l'intérieur vers l'extérieur et de manière lente, afin de laisser le temps aux espèces de fuir et s'abriter.

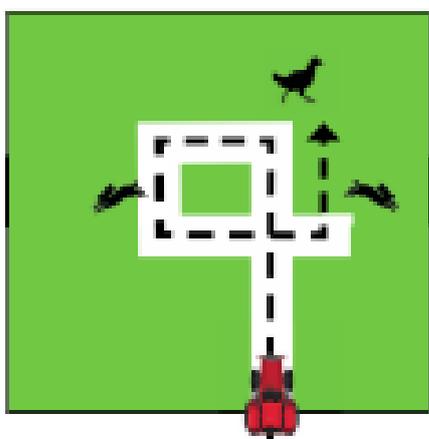


Figure 7. Schéma de fauche centrifuge

- Il sera nécessaire de **surveiller l'état de la végétation**. On effectuera chaque année un point sur l'état de la végétation, notamment la colonisation éventuelle par les **espèces invasives** (Rénouée, Buddléia, Ailante glanduleux...), afin de décider du rythme de fauche à prévoir et le cas échéant d'interventions contre ces espèces non désirées.

5.2. HAIES SECHES

La « haie sèche » est un dispositif linéaire composé de fagots ou ballots de branchages issus de l'élagage. Ceux-ci sont mis en place entre deux rangées de piquets de bois, sur une épaisseur de 50 centimètres à un mètre. Typiquement, cet aménagement peut être disposé le long des chemins et allées ouverts au public, où il constitue à la fois un moyen de canaliser la fréquentation, un micro-habitat pour les insectes, les reptiles, les petits mammifères, ainsi qu'un cheminement facilité pour toutes ces espèces. Cet aménagement très simple contribue ainsi à restaurer les connexions écologiques. Attractif pour les invertébrés, il le sera aussi, par conséquent, pour leurs prédateurs : hérisson, couleuvres, lézards...



Figure 8. Haie sèche ©Fabien Dubois

Ces fagots de 10 à 20 centimètres de diamètre peuvent être disposés aussi bien en lisière de boisement qu'en bordure d'une zone de prairie entretenue écologiquement. En raison de la décomposition du bois, ils seront régulièrement rechargés ou remplacés. On pourra utiliser pour les constituer les produits d'élagage et d'entretien sur d'autres sites.

Une haie sèche peut être installée en arrondi autour de la mare, du côté extérieur de la ganivelle, en veillant à laisser au moins un passage libre pour permettre l'accès à la mare aux petits mammifères. Un abri pour hérisson peut être intégré directement dans la haie sèche. Il est idéalement formé d'un tunnel d'entrée de 15 cm de large et 30 cm de long

environ, installé à l'une des extrémités de la haie. Le tunnel débouche sur un abri (une caisse en bois de 50x60 cm par exemple), placé à l'intérieur de la haie, protégée par les matériaux végétaux, afin d'offrir un refuge sûr et isolé.



Figure 9. Schéma d'un abri à hérisson pouvant être intégré à la haie sèche

5.3. GESTION DE LA MARE ET DE SES ABORDS

La mare étant relativement récente, elle ne nécessite pas d'intervention particulière pour le moment. Son entretien se concentre principalement sur ses abords, avec deux actions principales :

- **Fauche des abords** : effectuer un débroussaillage annuel à 10–15 cm de hauteur sur une largeur de 2 mètres autour de la mare, entre septembre et novembre. Les produits de coupe peuvent être exportés hors site ou stockés à distance (plus de 2 m de la mare) sous forme d'hibernaculum pour favoriser la biodiversité. La fauche ne doit pas être réalisée trop tôt, car les plantes présentes en bordure, comme la Menthe aquatique, sont particulièrement intéressantes pour les insectes.
- **Maintien d'une plage de sol nu** : sur environ un tiers de la bordure, maintenir une zone sans végétation (excepté les bryophytes) afin de créer un site de repos pour les grenouilles ou un abreuvoir pour les mammifères et les oiseaux. Il est également possible de régaler une fine couche de cailloux sur une partie de cette surface pour limiter la pousse des végétaux et offrir des micro-habitats.



Figure 10. La mare du refuge en juillet 2025 (à gauche) et Hespérie de l'Alcée sur Menthe aquatique (à droite) ©Eloïse Souche

Dans le futur, l'entretien préventif (à réaliser entre octobre et février) consistera à :

- Retirer les végétaux morts (branches coupées, feuilles mortes...).
- Éclaircir les plantes trop envahissantes et tailler les arbres situés à proximité, pour favoriser l'ensoleillement ;
- Préserver la surface en eau : les mares s'ensavent naturellement avec le temps. Quand la couche de vase devient trop épaisse, un curage s'avère nécessaire pour éviter le comblement puis l'assèchement du plan d'eau (phénomène appelé « atterrissement »). A titre indicatif, pour une mare d'un mètre de profondeur un curage n'est généralement nécessaire que tous les 25 ans.

L'ensablement d'une mare est un phénomène naturel. Il s'agit d'une accumulation de matières organiques en décomposition. Ce sont le plus souvent, des plantes ou feuilles mortes tombées dans l'eau qui se transforment petit à petit en vase. La couche de vase peut atteindre une épaisseur quelquefois importante. Elle provoque à terme un comblement de la pièce d'eau. Il faut alors procéder à un curage de la mare.

5.3.1. AMENAGEMENT COMPLEMENTAIRE : L'HIBERNACULUM

Un hibernaculum a été installé en périphérie de la mare. Cet aménagement a plusieurs intérêts vis-à-vis de l'herpétofaune locale (reptiles et amphibiens). Utilisé en partie comme zone refuge, les reptiles et amphibiens peuvent aussi bien y hiverner, que le fréquenter comme abri régulier, voire comme site de ponte. De plus, ses micro-habitats sont favorables à la thermorégulation des reptiles, ceux-ci pouvant se réfugier rapidement à la moindre menace, dans les diverses interstices présentes.

L'hibernaculum comprend une partie émergée constitué d'un muret en pierre sèche ou d'un pierrier plus ou moins structuré. Il est également constitué d'une partie enterrée, dans laquelle est disposé un substrat meuble (sable, compost...) qui retient la chaleur et offre un lieu de ponte idéal et sûr aux reptiles. Un cheminement en tuiles (ou autre matériau) est aménagé afin de créer différentes loges et tunnels, puis recouvert de pierres, branchages, ardoises de différentes tailles.



Figure 11. Exemples d'hibernaculums

5.4. SIGNALÉTIQUE POUR PRÉSERVER LA PETITE FAUNE

Des hérissons tués sur l'avenue qui longe le Pré sont notés en 2023 et 2024. Un grand espace vert attractif pour la petite faune et bordé par une avenue créent un contexte dangereux. Sans doute de nombreux animaux tentent-ils la traversée. La vitesse est déjà réglementée, mais il serait bon de renforcer cela par la pose de panneaux spécifiques avertissant de la traversée de petits animaux.



Figure 12. Exemple de panneau d'avertissement

5.5. SYNTHÈSE DES AMÉNAGEMENTS PRÉCONISÉS

La carte suivante synthétise les aménagements préconisés pour le refuge :



Figure 13. Carte des aménagements préconisés